

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 23 AVRIL 2019 à 18 H

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine –COMBE Noël. FRENEAT Joseph. DUTHEL Nicole. REY Nicolas DEVARENNE Catherine. DENIS Louis

Absents Excusés : VUILLEMIN Christophe ROCHE Agnès

Lecture de l'ordre du jour.

TOURS DE GARDE : Les tours de garde ont été décidés pour les élections européennes du 26 mai 2019. Chaque élu recevra le tableau où apparaîtront les horaires de chacun.

MARCHE PUBLIC TRAVAUX EXTENSION BAR LOT PLOMBERIE 6 : Quatre entreprises ont répondu : c'est l'entreprise RAFFIN Gérard qui a été retenue.

Lors de la réunion de chantier de ce mardi le carrelage a été choisi.

Subvention dans le cadre du contrat de ruralité 2017-2020 la commune peut obtenir une subvention. ; le conseil décide de solliciter une subvention dans ce cadre.

EMBAUCHE LOÏC MAYERE : Cet agent est en stage d'un an soit jusqu'au 30 avril 2019 avant titularisation. Le conseil décide de prolonger son stage de 6 mois.

EMPLOI HELENE LECARPENTIER : Son contrat se termine fin mai 2019. Le conseil décide de le prolonger de 6 mois soit jusqu'au 30 novembre 2019.

CEREMONIE DU 8 MAI : elle aura lieu le mercredi 8 mai à 11 h 30 au Monument aux morts

PIQUE-NIQUE ST CYR/STE COLOMBE : Il aura lieu le dimanche 21 juillet 2019.

DON POUR LA CATHEDRALE NOTRE DAME DE PARIS : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'AMF proposant aux communes qui le souhaitent de participer financièrement par le biais de dons à la reconstruction de Notre Dame de Paris Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

VITRAUX DE L'EGLISE : Une protection de vitrail est tombée. Deux devis ont été établis pour la réfection de celui-ci et la révision des autres. Le Comptoir des Menuisiers et l'entreprise vitrerie d'astrée. L'entreprise vitrerie miroiterie d'astrée propose un devis plus adapté à hauteur de 2 680 euros H.T (nacelle comprise). Le conseil décide de retenir cette entreprise.

ACCES HANDICAPES : Un accès en béton est en cours afin d'accéder facilement aux salles de la cure pour les personnes ayant un handicap.

AIRE DE LOISIRS : Monsieur le Maire a reçu le bureau d'études et l'entreprise vendredi dernier. Du colorant a été mis pour vérifier d'où venait la fuite. Actuellement par de réponses ni de solutions. Le conseil demande à ce que la réception de travaux ne soit pas signée pour le moment. A voir à la prochaine réunion.

TRAVAUX RESEAUX SEPARATIFS AUVERGNAT : Rendez-vous avec Madame Djouhara jeudi 2 mai pour lancer le marché du séparatif.

JARDIN DE LA COMMUNE : Le conseil décide de ne pas renouveler la location du jardin communal situé vers le bar auberge pour l'année 2020 qui est actuellement loué annuellement à Monsieur DOS SANTOS.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 6 JUIN à 19 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 45.